



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 janvier 2022



Le 27 janvier, la FCPE sera du côté des parents salariés

La précarité et la pauvreté ne font que croître en France. Et qui en sont les principales victimes ? Nos enfants ! Ils ont le plus grand mal à entrer sur le marché du travail, et quand ils y parviennent, c'est trop souvent pour percevoir des rémunérations trop faibles pour assurer leur autonomie. Quant à leurs parents, eux aussi se battent pour améliorer leurs conditions de travail dégradées ou encore obtenir des salaires décents. En cette journée de grève, la FCPE a choisi de se tenir du côté de ces parents qui ont les plus grandes difficultés à affronter la crise sanitaire et du côté des enseignants qui eux aussi se trouvent bien démunis pour répondre à des problèmes amplifiés par la pandémie.

C'est l'ensemble de ses adhérents salariés que la FCPE soutient dans ce mouvement afin d'exiger des augmentations de salaires du privé comme du public et défendre les emplois et conditions de travail notamment des enseignants. Sans oublier les allocations pour les jeunes en formation qui doivent elles aussi être revalorisées tout comme les pensions des retraités.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse
de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)